

SPACE FOR GROWTH



INFORMATION REGLEMENTEE
POUR PUBLICATION IMMEDIATE

RESULTATS DEFINITIFS DE L'OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DE CAPITAL

APRES LE PLACEMENT PRIVE REUSSI DES SCRIPS, LES ACTIONNAIRES EXISTANTS ET LES NOUVEAUX INVESTISSEURS SE SONT ENGAGES A SOUSCRIRE A 100% DE L'OFFRE PUBLIQUE

- ➔ MONTEA A LANCE LE 03 JUIN 2014 UNE OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION DE 1.945.416 NOUVELLES ACTIONS AU MAXIMUM, DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN ARGENT AVEC DROIT DE PREFERENCE, POUR LA SOMME MAXIMALE DE EUR 52,5 MILLIONS
- ➔ LE PRIX D'EMISSION ETAIT FIXE A EUR 27,00 PAR NOUVELLE ACTION
- ➔ TAUX DE SOUSCRIPTION : 7 DROITS DE PRÉFÉRENCE OU SCRIPS DONNAIENT DROIT À SOUSCRIRE 2 ACTIONS NOUVELLES
- ➔ SOUSCRIPTION DE 94,8% DES NOUVELLES ACTIONS (1.844.180 ACTIONS) PAR L'EXERCICE DES DROITS DE PREFERENCE
- ➔ SOUSCRIPTION DE 101.236 DES NOUVELLES ACTIONS PAR L'EXERCICE DES SCRIPS
- ➔ LE PRODUIT NET DES DROITS DE PREFERENCE NON EXERCES S'ELEVE A EUR 0,79 POUR LE COUPON N°12
- ➔ REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL, PAIEMENT DU PRIX DE SOUSCRIPTION ET LIVRAISON DES NOUVELLES ACTIONS PREVUS LE 24 JUIN 2014
- ➔ ADMISSION DES NOUVELLES ACTIONS A LA NEGOCIATION SUR Euronext BRUXELLES ET Euronext PARIS PREVUE LE 24 JUIN 2014

Alost, le 19 juin 2014 – Montea SCA annonce que, après l'offre publique de souscription à l'augmentation de capital et le placement privé réussi des scrips, les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs se sont engagés à souscrire à [100%] de l'offre publique.

Aujourd'hui, 19 juin 2014, les 354.332 droits de préférence non exercés (scrips) ont été proposés en vente aux investisseurs institutionnels via une procédure de placement privé accéléré de scrips. Les investisseurs qui achètent les scrips se sont engagés irrévocablement à les exercer et à souscrire 2 nouvelles actions par 7 scrips, au prix d'émission de EUR 27,00 par action. Le produit brut de l'offre atteint donc le maximum visé de EUR 52.526.232.

Jo De Wolf, CEO : « *Le Conseil d'administration et le management sont heureux de l'issue positive de l'opération. Nous tenons à remercier nos actionnaires existants et nouveaux pour leur confiance.* »

Le produit net (après déduction de certains frais) qui revient aux détenteurs des droits de préférence non exercés se monte à EUR 0,79 pour le coupon n° 12. Cette somme sera en principe disponible et versée à partir du 27 juin 2014.

Le paiement du prix de souscription, la constatation de l'augmentation de capital et la négociation des nouvelles actions sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris sont prévus le 24 juin 2014. Ensuite, le nombre d'actions de Montea en circulation passera de 6.808.962 à 8.754.378.

ING Belgique et KBC Securities sont intervenus en tant que Joint Bookrunners, Belfius jouant le rôle de Co-lead Manager.

MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea Comm. VA est une sicav immobilière publique de droit belge (Sicafi – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques et semi-industriels situés au Benelux et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur ce marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 30/03/2014, le portefeuille immobilier représente une superficie totale de 619.093 m², répartie sur 37 sites. Montea Comm. VA est cotée depuis fin 2006 à la bourse Euronext Brussel (MONT) et à Paris (MONTP).



Contact presse

Jo De Wolf
Représentant permanent de Montea Management NV,
Gérant statutaire de Montea Comm. VA
+32 53 82 62 62
jo.dewolf@montea.com

Pour plus d'info



Visit our
website!

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres ni une invitation à faire une offre d'achat de titres de Montea SCA. Aucune vente de titres n'aura lieu dans une quelconque juridiction où pareille offre, invitation ou vente serait illégale sans enregistrement ou approbation préalables conformément à la législation financière de cette juridiction. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis d'Amérique, au Canada, Australie ou au Japon. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés dans le cadre de la loi US Securities Act de 1933 et de ses amendements ; ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption adéquate d'enregistrement.

Aucune communication ni information sur l'augmentation de capital de Montea SCA ne peut être diffusée dans le public des juridictions autres que la Belgique et la France qui exigent à cet effet un enregistrement ou une approbation préalables. Aucune démarche n'a été ni ne sera entreprise en relation avec l'offre des droits de préférence, des scrips ou des actions en dehors de Belgique et de France, dans une quelconque juridiction

où pareilles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice ou la vente des droits de préférence, les scrips, la souscription ou l'achat des actions, des droits de préférence et des scrips sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires particulières dans certaines juridictions. Montea SCA ne peut être tenue pour responsable d'une violation de ces restrictions par une personne quelconque. Le présent communiqué n'est pas un document d'offre ni un prospectus en relation avec une offre de titres de Montea SCA .